

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 23 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois mai à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 17 mai 2024  
Secrétaire de séance : Emmanuelle GRACIA

Etaient présents 46 titulaires, 1 suppléant, 14 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Jean-François CASAUX, Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE, Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Christine CABON, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Laurence DUPRIEZ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Pierre GOUSSOT (suppléant de Henri BELLEGARDE)

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Françoise ASSAD à Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Claude LACOUR à Louis BENOIT, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Bernard AURISSET à D. LACRAMPE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Anne BARBET à B. ROSSI, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUÉ, Philippe GARROTE à Dominique QUEHEILLE, Stéphane LARTIGUE à Bernard UTHURRY, Patrick MAILLET à F. LAPERNE, Christophe GUERY à Martine MIRANDE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Emmanuelle GRACIA,

Absents : David MIRANDE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Jean-Michel IDOPE, Michèle CAZADOUMECQ, Gérard LEPRETRE, Jean-Paul PORTESSY, Muriel BIOT, Alain QUINTANA,

**RAPPORT N° 240523-09-PAH**

**PROGRAMME D' ACTIONS 2024 DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES PYRENEES  
BERNAISES  
EN PARTENARIAT AVEC LA CCVO**

C. CABON expose :

Vu la convention de labellisation Pays d'Art et d'Histoire du 18 janvier 2013,

Vu les règlements d'intervention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine, du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, et du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques,

Considérant la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée de l'animation du label PAH, entre la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau et la Communauté de Communes du Haut-Béarn,

Considérant le programme d'actions 2024 présenté en annexe 1,

Le budget prévisionnel correspondant aux actions définies pour l'année 2024, à l'échelle des Pyrénées béarnaises (Ossau – Haut Béarn) est estimé ainsi :

<b>DÉPENSES</b>	Montant	<b>RECETTES</b>	Montant
Fonctionnement courant	7 000 €	DRAC	12 000 €
Ingénierie – accompagnement	10 000 €	Conseil Régional	14 000 €
Réseau de sites d'interprétation	4 500 €	Conseil Départemental	4 500 €
Expositions et supports	21 500 €	Autofinancement (CCVO + CCHB)	41 500 €
Actions de médiation tout public	22 000€		
Actions éducatives jeune public	7 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>72 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>72 000 €</b>

Les dépenses prévisionnelles se répartissent entre :

- 57 000 € de prestations externes,
- 15 000 € de dépenses de rémunérations.

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- VALIDE le programme d'actions 2024,
- VALIDE les sollicitations de financements sus-indiqués auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, et du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- AUTORISE le Président à signer tous les documents correspondants,
- ADOPTE le présent rapport.

Envoyé en préfecture le 27/05/2024

Reçu en préfecture le 27/05/2024

Publié le



ID : 064-200067262-20240523-240523\_09\_PAH-DE

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 23 mai 2024  
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

La secrétaire de séance

Le Président

*Signé EG*

*Signé BU*

Emmanuelle GRACIA

Bernard UTHURRY